ROYAUME DU MAROC

Fondation Mohammed VI
de Promotion des Oeuvres Sociales de l'Education-Formation

DECISION N° -2078/24 DU 23 MAI 2024
RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR POURVOIR AU POSTE DE CHEF DE SERVICE SATISFACTION ADHERENT, AU POLE DES ADHERENTS ET DU RESEAU

Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation

Vu la loi N° 73-00 promulguée par le Dahir n°1-01-197 du 11 joumada I 1422 (1er août 2001) portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi n°09-05 et la loi 03.10 ;

Vu le Statut régissant le Personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education - Formation ;

Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités, sous n°1960/18 en date du 17/07/2018 ;

Vu la décision sous n°0121/24 du 19/01/2024, relative à la réorganisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation ;

Vu le budget de la Fondation au titre de l'année 2024 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article premier :

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education - Formation lance un appel à candidature pour pourvoir au poste de **Chef de service Satisfaction Adhérent** comme suit :

Poste	Grade	Formation	Année/ Domaine d'expérience professionnelle	Référence du poste
Chef de service Satisfaction Adhérent	Cadre Principal	(Bac+5) diplôme universitaire ou d'une grande école en statistiques et analyse de données	4 ans minimum d'expérience dans les domaines des statistiques et de l'analyse de données dans un établissement public ou privé.	CS-SA-05/24

Article 2 :

Les candidatures sont ouvertes au personnel **externe** de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation.

Article 3 :

Les missions relatives au poste à pourvoir et les conditions requises pour occuper le poste sont précisées sur la fiche d'appel à candidature en annexe.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

1. Une demande de candidature, conformément au modèle en annexe ;
2. Une photo d'identité récente ;
3. Une photocopie de la carte d'identité ;
4. Une copie du diplôme de baccalauréat ;
5. Une copie du diplôme exigé pour le poste en question ;
6. Un projet de plan d'action illustrant la vision et la stratégie du développement de la structure ou entité en concurrence ;
7. Une copie des Attestations dûment signées et cachetées par l'organisme employeur, justifiant les expériences professionnelles requises dans le domaine demandé.

Le dossier de candidature (**mis en entier dans une enveloppe**) doit être déposé au bureau d'ordre de la Fondation ou envoyé par poste (cachet de la poste fait foi) sous pli fermé. Toute candidature parvenue à la Fondation par un autre canal sera considérée comme nulle et non value.

N.B : Tout dossier de candidature ne comprenant pas l'une des pièces susmentionnées sera systématiquement écarté.

- **La date limite de réception des candidatures est le ..... à 16 heures. Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable.**

07 JUIN 2024

- La liste des candidats retenus pour passer les entretiens de sélection sera publiée sur les sites internet www.fm6-education.ma et www.emploi-public.ma, lesdits candidats recevront une convocation par mail qui précisera l'heure, la date et le lieu de l'entretien.

Article 5 :

Les candidats retenus après examens de leurs dossiers seront convoqués pour un entretien devant une commission désignée par le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education - Formation.

Article 6 :

Le résultat définitif ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet www.fm6-education.ma et www.emploi-public.ma.

Royaume du Maroc
Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education - Formation

Le Président

Youssef EL BAKKALI